

## Dans ce dossier, vous trouverez :

- Des fiches de **présentation du collège Ste Jeanne d'Arc La Salle** :
  1. Structure de l'établissement
  2. Le projet d'établissement
  3. Les options et sections proposées au collège
  4. Les transports scolaires et les bourses nationales
  5. L'Association de parents d'élèves et les parents correspondants
  6. Le règlement financier
  7. Un échéancier
  8. La demande de pré-inscription (*La pré-inscription peut se faire en ligne*)

**Pour valider l'inscription**, vous devrez prendre rendez-vous avec le Directeur en téléphonant au secrétariat du collège au **02.99.99.07.41**

entre 7h45 et 12h et 13h15 et 17h30

Lors du rendez-vous d'inscription, nous vous demandons de venir avec votre enfant et d'apporter

- ✓ **1 photo d'identité**
- ✓ **Photocopie du livret de famille**

### Collège Ste Jeanne d'Arc La Salle

6 rue Jeanne d'Arc  
35300 Fougères

☎ 02 99 99 07 41

✉ [accueil@fougeresja.fr](mailto:accueil@fougeresja.fr)

#### Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi de 7h45 à 12h et de 13h15 à 17h45  
Vendredi : de 7h45 à 12h et de 13h15 à 17h  
Mercredi de 7h45 à 12h

**Samedi 1<sup>er</sup> Février 2025**

9h -13h

**Portes ouvertes  
au collège**



*Je veux aller  
dans ton collège !*

### Structure pédagogique 2024 - 2025

**463 élèves    18 divisions**

6 <sup>ème</sup>	115 élèves	4 divisions
5 <sup>ème</sup>	129 élèves	5 divisions
4 <sup>ème</sup>	114 élèves	5 divisions
3 <sup>ème</sup>	105 élèves	4 divisions

### Les horaires

Les cours commencent à 8h et se terminent à 16h35.

Les demi-pensionnaires prennent leur repas entre 11h55 et 13h20

### Equipements pédagogiques

- Salles de classe équipées (*internet, vidéo projecteur*)
- 1 laboratoire de Sciences physiques
- 2 laboratoires de Sciences de la Vie et de la Terre
- 1 Centre de Documentation et d'Information
- 2 salles de technologie
- 1 salle de permanence
- 1 salle multimédia
- 1 salle vidéo
- 1 salle d'arts plastiques
- 1 salle de musique
- 2 salles de sport
- 1 plateau de sport
- 1 préau avec 4 tables de tennis de table
- 2 foyers



## Projet d'Établissement du Collège Ste Jeanne d'Arc La Salle

Le collège Sainte Jeanne d'Arc – La Salle est un établissement catholique d'enseignement de la congrégation des Frères des Écoles Chrésiennes, sous contrat d'association avec l'État.

C'est un établissement lasallien qui place les enfants et les jeunes au centre de son organisation et de ses préoccupations quotidiennes... L'articulation entre la transmission de connaissances et de savoir-faire, l'acquisition d'un savoir-être et le développement d'une vie croyante inspirée par l'Évangile constituent sa raison d'être.

Enraciné dans la tradition de Saint Jean-Baptiste de La Salle, fondateur des Ecoles Chrésiennes, notre projet d'établissement tire ses grandes orientations du Projet Educatif Lasallien (PEL) qui se réfère aux valeurs évangéliques et spirituelles du Fondateur.

Nous proposons aux jeunes des expériences de vie et un style de relation basés sur la confiance et le respect. L'ordre et la rigueur dans le travail conduisent nos jeunes sur le chemin de leur réussite et de la construction de leur vie.

Au service de tous, nous portons une attention encore plus grande auprès des plus défavorisés. Nous sommes porteurs d'Espérance par une éducation dans la justice et la solidarité : Notre Amour pour les jeunes qui nous sont confiés se traduit par l'Espérance du meilleur avenir à construire avec et pour eux.

Sa mise en œuvre à Ste Jeanne d'Arc – La Salle pour les cinq prochaines années se concrétise dans ce projet.

### 1 – Accueillir chacun avec ses différences, ses convictions

*Accueillir chaque jeune en lui permettant de trouver sa place au sein du collège Ste Jeanne d'Arc La Salle et développer une pastorale qui permette à tous les jeunes de grandir et de se construire.*

**Projet Educatif Lasallien : Construire l'Homme et dire Dieu**

### 2 – Favoriser la communication et améliorer les relations humaines

*Développer une meilleure transmission des informations, au sein de l'établissement et vers l'extérieur (familles, partenaires scolaires...), afin de rendre plus efficace le travail de chacun et de contribuer à des relations sereines.*

**Projet Educatif Lasallien : Concevoir l'éducation comme une œuvre collective**

### 3 – Favoriser l'enrichissement de chaque élève

*Accompagner chaque élève dans un parcours adapté à ses compétences et à ses motivations, et développer sa curiosité pour le mener vers une réussite personnelle.*

**Projet Educatif Lasallien : Porter attention aux jeunes en difficulté**

### 4 – Donner du sens aux apprentissages

*Développer le lien entre la théorie et la pratique pour que les apprentissages apparaissent plus concrets et plus utiles pour l'élève.*

**Projet Educatif Lasallien : Encourager des exigences pour l'établissement et favoriser un enseignement de qualité à la portée de tous**

### 5 – Mettre l'humain au cœur de l'établissement

*Le collège doit permettre à l'élève de s'épanouir*

**Projet Educatif Lasallien : Placer les enfants et les jeunes au centre de notre organisation et de nos préoccupations**

### 6 – Permettre à l'élève de s'ancrer dans le monde actuel

*Le collège doit permettre à l'élève de devenir un adulte citoyen et responsable.*

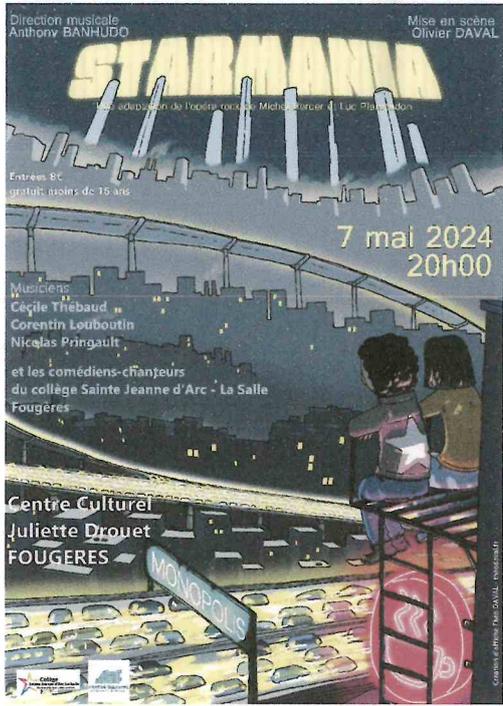
**Projet Educatif Lasallien : Proposer un enseignement de qualité tout en donnant aux jeunes des repères pour la construction de leur personnalité**

## Les options actuellement proposées au collège Ste Jeanne d'Arc La Salle

### Sections, Options & Dispositifs

Linguistique	Culturelle	Scientifique	Professionnelle	Sportive
Espagnol dès la 6 <sup>ème</sup> <i>dans la limite des places disponibles</i>  Latin 5 <sup>ème</sup> / 4 <sup>ème</sup> / 3 <sup>ème</sup>  Section européenne anglais 4 <sup>ème</sup> / 3 <sup>ème</sup> <i>Préparation du Cambridge</i> <i>Examen en 3<sup>ème</sup></i>  Section européenne espagnol 4 <sup>ème</sup> / 3 <sup>ème</sup>	Atelier théâtre  Atelier musique <i>en lien avec le</i> <i>conservatoire</i>	Robotique	Soutien et Découverte des Métiers 4 <sup>ème</sup> / 3 <sup>ème</sup>	Badminton Escrime Football Tennis de table Training

Pour les sections sportives, des sélections seront organisées en mai 2025



**Spectacle « Starmania »**  
Atelier Théâtre et Chorale



**Journée aux Jeux Paralympiques**  
Stade de France

### L'Association Sportive

**Fonctionnement**



L'Association Sportive se déroule sur le temps du midi ou le mercredi après-midi.

Elle s'adresse aux élèves volontaires

## **Transports scolaires**

### **Qui peut en bénéficier ?**

Pour bénéficier des transports scolaires, les élèves doivent avoir à parcourir une distance d'au moins 3 km sur la base du déplacement pédestre. Ils doivent fréquenter l'établissement désigné par la carte de sectorisation des transports scolaires.

### **Comment faire sa demande de carte de transport ?**

La demande de carte de transport scolaire s'effectue directement sur le site [www.breizhgo.bzh](http://www.breizhgo.bzh) avant le 15 juillet que vous soyez ou non du secteur.

Si vous êtes « hors-secteur », une demande de dérogation est à remplir, elle sera traitée par la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC) d'Ille et Vilaine. Ce document est fourni par le collège.

Après acceptation de votre demande de transport par le conseil régional, vous recevrez à votre domicile votre carte ainsi qu'une facture. Vous réglerez alors directement au trésor public.

Toute demande de carte reçue après la mi-juillet et sans justification particulière donnera lieu à une majoration de 30 euros également applicable aux familles bénéficiant de la gratuité.

Pour cette année 2024-2025, le montant annuel de la participation familiale est de **120 euros**.

## **Bourses nationales**

La bourse de collège a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant au collège.

### **Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse de collège ?**

La bourse de collège est obtenue en fonction de deux critères :

1. Les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur l'avis d'impôt (N) sur le revenu (N- 1)
2. Le nombre d'enfants à charge (mineurs et majeurs)

### **Comment faire votre demande de bourse ?**

Vous pouvez obtenir un dossier de demande de bourse de collège en vous adressant au collège début septembre. Vous le remplissez en y joignant votre avis d'imposition sur le revenu de l'année en cours.

Vous remettez l'ensemble au secrétariat du collège avant la fin septembre.

## Association de Parents d'Elèves

**A** comme Accueillir, Animer

- ♣ Lors des portes ouvertes au collège et dans les réunions de classe en début d'année scolaire.
- ♣ Mise en place d'actions lucratives (vente de chocolats...) ; les bénéfices servent à l'achat de matériel pédagogique.

**P** comme Parents Correspondants

**E** comme Ecouter

L'A.P.E.L. Jeanne d'Arc est à votre écoute et vous propose chaque année une soirée répondant à vos attentes.

**L'A.P.E.L. accompagne l'avenir de nos enfants. Votre soutien est important !**

## Parents Correspondants de Classe

Le Parent Correspondant de Classe est une personne disponible pour assister aux conseils de classe qui débutent à 16h40 (1 par trimestre).

**Avant le conseil**, il est à l'écoute des familles et recueille leurs observations

**Pendant le conseil**, il est un interlocuteur attentif dans l'intérêt de la classe ; il peut transmettre des informations ou des questions d'ordre général (organisation du travail, ambiance de la classe, conditions de la vie scolaire...)

**Après le conseil**, il rédige un compte rendu qui est présenté au chef d'établissement ou au professeur principal puis transmis aux parents pour information.

Le Parent Correspondant de Classe assure la liaison entre les familles de la classe et l'équipe éducative, en particulier avec le professeur principal. Il contribue à instaurer un climat de confiance. Il est désigné pour un an par les parents d'une même classe, lors d'une réunion en début d'année scolaire. Il est volontaire pour assurer cette fonction. Il accepte en toute conscience la responsabilité qui résulte de son engagement.

C'est obligatoirement une **personne discrète et ouverte au dialogue**.

## MODALITES FINANCIERES

**UN SEUL RELEVÉ DE FRAIS pour l'année scolaire !**

**Envoyé sur Ecole Directe (en octobre)**

### Tarifs pour l'année 2024-2025

#### Demi-pension

Prix d'un repas **5.25 €** Les repas seront facturés au mois (factures envoyées sur Ecole Directe)



Nous vous demanderons de choisir pour TOUTE l'année scolaire les jours de la semaine où votre enfant déjeunera au self (qu'il mange 1,2,3 ou 4 fois par semaine).

*(à préciser sur la circulaire remise à votre enfant le jour de la rentrée avec son emploi du temps)*

**Tout repas demandé sur une journée inhabituelle sera facturé au prix majoré.**

Ce fonctionnement a pour objectif de sécuriser les flux des élèves à la sortie du collège, et de limiter le gaspillage alimentaire.

Pour les **repas occasionnels**, merci de **prévenir le secrétariat avant 9 heures** le matin même. Le prix du repas est alors majoré à **5,85 euros**.

Une **carte de self** est remise en septembre. Elle est **indispensable** pour le passage au self. En cas de perte ou de détérioration importante, il vous sera demandé 8€ pour en obtenir une nouvelle. Cette carte est aussi à présenter à l'entrée et à la sortie du collège afin que le régime de l'élève puisse être vérifié facilement. **L'utilisation d'un duplicata ne sera pas acceptée.**

#### Pour chaque élève

Contribution familiale	de 41€50 à 49€	} Par mois / 10 mois
Assurance	0.90€	
Cotisations collectées et reversées (CFEC, DDEC, UGSEL)	14.80€	
Adhésion APEL	2.20€	
Frais d'option	5.50€	

A ceci s'ajoutent le carnet de liaison-agenda, les cahiers de TD et les livres de littérature étudiés

#### Règlements

POUR TOUS A la **rentrée scolaire un acompte de 75 euros** vous sera demandé :

Cet acompte sera déduit sur la facture (solde antérieur)

Pour le règlement, deux choix s'offrent à vous :

- **Par prélèvement** en 9 fois (d'octobre à juin, au 8 du mois) avec une régularisation en juillet. N'oubliez pas de joindre le **mandat de prélèvement SEPA signé accompagné d'un RIB.**
- **Par chèque**, en **trois** fois : octobre, janvier et avril.

# EXPLICATIONS

## 1- La contribution familiale (de **41.50€** à **49€** par mois sur 10 mois)

Tarif de soutien <i>Pour les familles à budget très serré</i>	Tarif de base	Tarif de générosité <i>Pour les familles souhaitant être solidaires</i>
415€/an soit 41.5€/ mois (sur 10 mois)	<b>450€/an</b> soit <b>45€/ mois</b> (sur 10 mois)	490€/an soit 49€/ mois (sur 10 mois)

Selon la loi Debré et ses décrets d'application qui définissent le contrat d'association du Collège Sainte Jeanne d'Arc La Salle avec l'Etat, l'externat pédagogique (permettant d'assurer les cours et la préparation à l'examen de fin de collège) est financé par l'Etat : il y a donc gratuité de l'enseignement. Cependant cette participation ne couvre ni les frais afférents à l'entretien et au développement du parc immobilier, ni les frais relevant des activités de la pastorale. C'est pourquoi la loi Debré prévoit la participation financière des familles : c'est la contribution familiale.

**Choix du tarif à notifier sur la fiche individuelle jointe**

## 2- Assurance (**0,90€** par mois sur 10 mois)

**La responsabilité civile** est obligatoire. Mais en règle générale chaque famille en possède déjà une. **L'individuelle accident** fait l'objet d'un contrat groupe. Tout élève y adhère de par son inscription au collège. Cette formule permet d'avoir une couverture satisfaisante pour tous les élèves, à un tarif intéressant, et en particulier lors des activités à l'extérieur de l'établissement (un dépliant précisant la couverture de cette assurance scolaire à jour sera remis avec la circulaire de rentrée).

**En conséquence, il est inutile de prendre une assurance accident chez un assureur particulier puisque vous serez couverts automatiquement par le biais de l'établissement.**

## 3- Les cotisations (**14.80€** par mois sur 10 mois)

- CFEC (**6€**) : le Comité Fougerais de l'Enseignement Catholique, auquel adhère le collège Sainte Jeanne d'Arc La Salle, fédère les établissements du Pays de Fougères, organise les solidarités et contribue au développement de l'Enseignement Catholique par des aides à la rénovation, à la restructuration et à la construction d'écoles maternelles et élémentaires.
- DDEC (**7,80€**) : la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique d'Ille et Vilaine a décidé de mettre en place une caisse d'entraide à l'investissement immobilier. Cette cotisation obligatoire contribue à la constitution d'un fond d'entraide qui permet d'optimiser et d'améliorer les conditions d'accueil des enfants scolarisés dans les établissements d'enseignement catholique (rénovations immobilières, mises aux normes, agrandissements...)
- UGSEL (**1€**) : cela couvre la licence UGSEL et la participation aux championnats.

## 4- Les adhésions facultatives (par mois sur 10 mois)

- Options (**5.50€**) : cela couvre les différents frais inhérents aux activités (intervenants, matériel, déplacements, location...).
- Cotisation APEL (**2.20€**)  
Merci de signaler rapidement (*avant le 15 septembre*) par courrier auprès de l'établissement si vous ne souhaitez pas adhérer à l'APEL ou si vous payez déjà votre cotisation pleine dans un autre établissement (la cotisation ne serait plus que de 5€71 pour l'année).

**Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec le service comptabilité (02.99.99.42.03)**

## Echéancier

<b>Janvier 2025</b>	<b>Début des rendez-vous d'inscription</b>
<b>1<sup>er</sup> Février 2025</b>	<b>Portes ouvertes de 9h à 13h</b>
<b>Mai</b>	<b>Tests d'admission en section Accueil des CM2</b>
<b>Juin</b>	<b>Choix définitif des options Demande de carte de transport scolaire</b>
<b>Mi-Juillet</b>	<b>Circulaire de rentrée adressée aux familles</b>
<b>Fin Août</b>	<b>Retrait des lots de fournitures pour tous les niveaux</b>
<b>Septembre</b>	<b>Demande de bourses nationales Réunions parents professeurs par niveau</b>



Merci de coller  
ou agraffer ici la  
photo de votre  
enfant

## Demande de pré-inscription en classe de :

6<sup>ème</sup>       5<sup>ème</sup>       4<sup>ème</sup>       3<sup>ème</sup>

Date d'entrée au collège : \_\_\_\_\_

**L'inscription sera validée lors du rendez-vous pris avec le Directeur**

Nom et prénoms \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Lieu de naissance \_\_\_\_\_

Sexe       M       F

Redoublant       Oui       Non      Classe redoublée : \_\_\_\_\_

Demi pensionnaire       Oui       Non

Transport scolaire       Oui       Non

Etablissement et classe d'origine – nom et commune : \_\_\_\_\_

## Sections, Options et Dispositifs proposés actuellement

LV2 :  Allemand  Espagnol

Linguistique	Culturelle	Scientifique	Professionnelle	Sportive
- Espagnol dès la 6 <sup>ème</sup> - Latin 5 <sup>ème</sup> /4 <sup>ème</sup> /3 <sup>ème</sup> - Section européenne <u>anglais</u> 4 <sup>ème</sup> /3 <sup>ème</sup> Préparation du Cambridge examen - Section européenne <u>espagnol</u> 4 <sup>ème</sup> / 3 <sup>ème</sup>	- Théâtre  - Musique (en partenariat avec le Conservatoire)	- Robotique	- Soutien et Découverte des Métiers 4 <sup>ème</sup> /3 <sup>ème</sup>	- Badminton - Escrime - Football - Tennis de table - Training

**Vous validerez votre souhait d'option avec le Directeur au cours de l'entretien d'inscription**

**Votre situation familiale :** \_\_\_\_\_

***Joindre une copie du livret de famille***

	<b>Responsable 1</b> <b>Lien avec l'élève* :</b>	<b>Responsable 2</b> <b>Lien avec l'élève* :</b>
Nom - Prénom		
Profession		
Lieu de travail		
Téléphone travail		
Adresse domicile		
Téléphone domicile	Liste rouge <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Liste rouge <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Téléphone portable		
E-mail		

**\*lien avec l'élève : père - mère - autre**

***Autres enfants de la famille :***

<b>Nom &amp; Prénom</b>	<b>Sexe</b>	<b>Année de naissance</b>	<b>Etablissement scolaire</b>	<b>Classe, formation</b>
<b>1 -</b>				
<b>2 -</b>				
<b>3 -</b>				
<b>4 -</b>				

*Nous soussignés, Madame - Monsieur \_\_\_\_\_ inscrivons ce jour*

*(nom et prénom) \_\_\_\_\_ au collège Ste Jeanne d'Arc La Salle pour la rentrée 2025.*

A Fougères, le \_\_\_\_\_

*Signature du responsable 1,*

*Signature du responsable 2,*

Votre enfant est-il en garde alternée ? OUI  NON

**RESPONSABLE LEGAL N°1 - Lieu où vit habituellement l'enfant**

	Père <input type="checkbox"/> Ou Mère <input type="checkbox"/>	Beau-Père <input type="checkbox"/> Belle-Mère <input type="checkbox"/>
Nom - Prénom		
Profession		
Lieu de travail		
Téléphone travail		
Adresse domicile		
Téléphone domicile		
Téléphone portable		Liste rouge <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
E-mail		

**RESPONSABLE LEGAL N°2 -**

	Père <input type="checkbox"/> Ou Mère <input type="checkbox"/>	Beau-Père <input type="checkbox"/> Belle-Mère <input type="checkbox"/>
Nom - Prénom		
Profession		
Lieu de travail		
Téléphone travail		
Adresse domicile		
Téléphone domicile		
Téléphone portable		Liste rouge <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
E-mail		

*Les données ci-dessus, à caractère personnel concernant l'élève et ses représentants, ainsi recueillies sont nécessaires, obligatoires et ont pour finalité de renseigner le collège et l'administration du rectorat. Le collège est tenu au secret professionnel à l'égard de ces données. Les représentants légaux ont la possibilité de s'opposer à l'utilisation des données en se faisant connaître auprès du collège.*